

Compte rendu réunion EPP du 13 février 2008

L'EPP se ferait par Internet sur le site du CNGOF avec l'outil mis au point par JP-Com. Jacques Lansac prie Jean-Pierre Blanchère - qui aurait dû participer à cette réunion - de l'excuser d'avoir oublié de le prévenir.

Pour la connection : identification + mot de passe communiqués aux membres du CNGOF.

Catherine Crenn-Hébert propose un plan pour chaque module d'EPP.

Trame pour un module d'EPP, exemple pour le module « prise en charge des fibromes »

Rappel des « critères d'inclusion » à remplir pour une EPP

- Part significative de l'activité du professionnel
- Il existe un référentiel
- Il existe une possibilité d'amélioration de la pratique professionnelle

Préalables

- Comment se caractérise mon exercice professionnel (spécialité et mode d'exercice) ?
 - Médecin généraliste
 - Spécialiste gynécologue médical
 - Spécialiste gynécologue chirurgical
 - Spécialiste gynécologie et obstétrique
 - Activités de consultation, hospitalisation urgence ou programmée, chirurgie
 - Exercice individuel ou en équipe
- Quelle part de mon activité représente la prise en charge des fibromes ?
 - Comment je le mesure (base de données, relevé d'actes sécurité sociale,)
- Quel est mon référentiel ?
 - Celui de l'OA CNGOF. Reco de 1999 ?
- Quels sont mes relevés de pratiques, résultats ?
 - Ecart par rapport au référentiel ou connaissance du fait que la qualité de ma pratique dans ce domaine est à améliorer (par quel moyen ?).

Je m'engage dans la démarche

L'OA donne la méthode pour l'analyse initiale

(Exemple : envoi de questionnaires ANONYMES relevant x critères indicateurs de qualité correspondant à l'analyse de x dossiers cliniques via INTERNET)

Je mesure pour cette EPP

(Remplissage du questionnaire et envoi des données à l'OA)

L'OA mesure et compare, retourne l'information au professionnel et lui indique :

- Ecart par rapport au référentiel
 - Quels critères sont à améliorer (indication, traitement...) ?
 - Comment mesurer les résultats pour l'analyse initiale et le suivi ?
- Quelles actions d'amélioration sont possibles ?
 - Décisions d'actions d'amélioration, indiquées à l'OA : nouveau protocole personnel...

Suivi des résultats réadressés à l'OA

OA analyse les résultats et fait le point de l'atteinte des objectifs,...

OA rédige les éléments nécessaires à la validation de l'EPP pour le professionnel

Pour chaque thème, on retiendra une grille de 20 items maximum appuyés sur une RPC HAS ou CNGOF, avec des items du genre « délai entre intervention » et « présentation au comité pluridisciplinaire de cancérologie ».

Pierre Azuar va proposer une trame pour un EPP sur le cancer du sein (intervention et suivi).

Philippe Debodinance va proposer une trame pour un EPP sur la pose de bandelettes TVT/TOT.

Béatrice Guigues va proposer une trame pour un EPP sur les fibromes.

Il faudrait en faire une également sur le suivi des frottis. Emile Daraï va demander à Roman Rouzier.

Françoise Venditelli propose les EPP suivants par AUDIPOG. Ces EPP seront conseillés aux membres du CNGOF et non « doublonnés » compte tenu des accords AUDIPOG/CNGOF :

- taux d'épisiotomies attendues
- taux de césariennes attendues
- hémorragies de la délivrance.

Les grilles projetées vont circuler par Internet. On demandera à Jean-Pierre Blanchère de permettre un accès pour mettre en ligne outils et contenus.

Prochaine réunion téléphonique mercredi 30 avril 2008 à 18h30